



Commission
des titres d'ingénieur

Rapport de mission d'audit

Institut polytechnique de Grenoble
Grenoble INP

Composition de l'équipe d'audit

Rodolphe REVERCHON (Membre de la CTI, Rapporteur principal)

Agnès FABRE (Experte de la CTI, Corapporteur)

Dominika GOND (Experte)

Constantin VERTAN (Expert international)

Paul HAMELIN (Expert élève)

Dossier présenté en séance plénière du 14-15 avril 2026

Pour information :

*Les textes des rapports de mission de la CTI ne sont pas justifiés pour faciliter la lecture par les personnes dyslexiques.

*Un glossaire des acronymes les plus utilisés dans les écoles d'ingénieurs est disponible à la fin de ce document.

Nom de l'école : Institut polytechnique de Grenoble
Acronyme : Grenoble INP
Académie : Grenoble
Site (1) : Grenoble(siège)

Campagne d'accréditation de la CTI : 2025 - 2026

I. Périmètre de la mission d'audit

Catégorie de dossier	Diplôme	Voie	Site
PE (Périodique, renouvellement d'accréditation)	Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble, spécialité Génie énergétique et industriel	Formation continue	Grenoble
L'école ne propose pas de cycle préparatoire			
L'école ne met pas en place de contrat de professionnalisation			

Attribution du Label Eur-Ace® :

Demandée

Fiches de données certifiées par l'école

Les données certifiées par l'école des années antérieures sont publiées sur le site web de la CTI: www.cti-commission.fr / espace accréditations

La préparation de la mission s'est opérée avec transparence et concertation, le dossier transmis correspondant à la structure attendue par la CTI.

Les entretiens avec les parties prenantes ont été réalisés dans le respect du programme établi.

Le Département Formation Professionnelle (DFP) a de plus démontré une grande réactivité sur toutes les demandes formulées en séance par le Comité d'évaluation, en produisant les documents et notes relatifs à ses choix et orientations.

Bien que moyennement adapté au contexte spécifique de l'évaluation, le terme "école" sera maintenu en référence à l'Institut Polytechnique de Grenoble, entité délivrant le diplôme de spécialité objet du présent dossier.

II. Présentation de l'école

Description générale de l'école

Constitué par le décret n° 2007-317 du 8 mars 2007 sous la forme d'un grand établissement au sens de l'article L. 717-1 du code de l'éducation, l'Institut Polytechnique de Grenoble (IPG) regroupe huit écoles publiques d'ingénierie et de management, une prépa du Groupe INP, une prépa PeiP du Réseau Polytech, une école d'ingénierie partenaire ainsi qu'un département de formation professionnelle, (DFP) dont la mission principale est de développer et promouvoir, auprès des entreprises, des offres adaptées à leurs besoins de formation dans les domaines scientifiques portés par l'IPG.

Le directoire de l'IPG réunit l'Administrateur Général, les Directeurs des 8 écoles, les Directeurs de départements et des représentants des laboratoires associés.

L'IPG accueille annuellement quelques 8200 étudiants et délivre environ 1600 diplômes d'ingénieur sur des cursus orientés industrie du futur, société du numérique, énergie, environnement, micro et nanotechnologies.

Formations

Pour le compte et sous couvert de l'IPG, le Département Formation Professionnelle (DFP) propose des formations certifiantes ou diplômantes, sur catalogue (inter entreprise) ou sur mesure (intra-entreprise). Il développe ainsi un chiffre d'affaires annuel de 1,4M€ (données 2024) en accueillant 450 apprenants, issus majoritairement d'entreprises de la région AURA.

Dans ce contexte, le DFP pilote le cursus d'Ingénieur diplômé de l'Institut Polytechnique de Grenoble, spécialité génie énergétique et industriel (GEI), commercialisé sous le nom de marque "Ingénieur en Management Technologique".

Ce cursus, ouvrant annuellement 24 places par promotion, se déroule sur 3 années académiques à raison d'une semaine par mois en école, sauf en dernière année durant laquelle les apprenants doivent réaliser, à partir de janvier, un projet de fin d'étude (PFE) dans leur entreprise. Il est structuré en un tronc commun de 764 heures contribuant à l'obtention de 110 crédits ECTS, deux options à choisir parmi 5 possibles pour 150 heures chacune et contribuant chacune à l'obtention de 20 crédits ECTS et le PFE sur 20 semaines, soit 700 heures, contribuant à l'obtention de 30 crédits ECTS.

Proposé au tarif de 29.400€ par stagiaire, le cursus GEI s'appuie sur les équipes pédagogiques des écoles d'ingénieur internes à l'IPG ainsi que sur une convention conclue avec Grenoble Ecole de Management.

Moyens mis en œuvre

Pour les formations qu'il propose, le DFP assure la conception pédagogique, la promotion commerciale, l'aide au montage du financement et l'ensemble des tâches administratives de suivi. Il s'appuie pour cela sur 24 personnes réparties en trois pôles : création d'offres et relations externes, coordination pédagogique et supports transverses.

Dans le cadre du diplôme de spécialité GEI, les activités pédagogiques sont assurées par des enseignants et enseignants-chercheurs des écoles internes de l'IPG, des enseignants de Grenoble Ecole de Management et par des vacataires du monde socio-économique.

Le DFP est hébergé dans les locaux de PHELMA, école interne de l'IPG, qui met à disposition des salles de cours ainsi que des box en libre-service pour travaux en petits groupes.

Pour la gestion de son parc informatique, le DFP dépend de la Direction des Systèmes d'Information de l'IPG.

Les stagiaires ont accès aux restaurants universitaires et aux salles multimédias.

Evolution de l'institution

Parmi les nombreuses évolutions intervenues depuis l'évaluation de 2020, le Comité souhaite souligner :

- l'arrivée d'une nouvelle équipe de Direction ;
- la création d'un comité d'orientation et d'un conseil de coordination, aux missions claires et complémentaires ;
- la mise en place d'indicateurs mensuels de pilotage sur les activités clés du département ;
- l'organisation d'une rencontre annuelle avec tous les formateurs autour d'un baromètre de satisfaction ;
- la tenue trois fois par an des rendez-vous de l'Industrie en partenariat avec la région AURA.

Le poste statutaire de Directeur Adjoint est vacant depuis 2023. Par note en date du 10 février 2026, le DFP indique "Une évolution actuellement envisagée dans le cadre du groupe de travail mené par le Vice-Président Relations Entreprises est d'organiser dans une seule direction toutes les activités de soutien aux relations entreprises, pour proposer à nos partenaires industriels un point d'entrée unique et leur

partager ainsi l'étendue de notre expertise tant en recherche et innovation, qu'en formation initiale, par apprentissage ou professionnelle. L'organisation et le management du DFP va donc changer pour tenir compte de ce nouveau rattachement."

III. Suivi des recommandations précédentes

Avis	Recommandation	Statut
Avis n°2020/06-04 pour l'école et la spécialité	Finaliser le syllabus de la nouvelle maquette en veillant à intégrer les sciences humaines et sociales et la santé et sécurité au travail	Réalisée
Avis n°2020/06-04 pour l'école et la spécialité	Organiser la formation en semestres	En cours
Avis n°2020/06-04 pour l'école et la spécialité	Développer les actions de promotion du programme vis-à-vis des entreprises et des futurs stagiaires visant à améliorer le taux de féminisation des effectifs	Réalisée
Avis n°2020/06-04 pour l'école et la spécialité	Entreprendre une démarche de sensibilisation à l'innovation et à l'entrepreneuriat	Réalisée

Conclusion

Le DFP s'est parfaitement saisi des recommandations formulées.

IV. Description, analyse et évaluation de l'équipe d'audit

Mission et organisation

L'IPG est doté d'une personnalité morale (SIRET 19381912500017), dispose de son autonomie financière et reçoit une subvention pour charge publique du Ministère de l'Enseignement Supérieur. Par le biais de son Directoire, l'IPG ordonne les budgets ainsi que les contrats annuels d'objectifs et de moyens de ses écoles internes et du DFP.

L'article 15 du décret 2007-317 du 8 mars 2007 précise que "les missions et les compétences des laboratoires et départements, la composition de leur conseil, les modalités de désignation des membres de ces conseils, les modalités de désignation de leurs responsables ainsi que la durée de leur mandat et leurs modalités de fonctionnement sont définies par le règlement intérieur de l'institut."

Celui-ci mentionne que "Les activités du DFP concernent la formation qualifiante et la formation diplômante. Le développement de la formation diplômante se fait en accord et sous le contrôle du CEVU. À ce titre, il peut être à l'initiative de la création de diplôme d'établissement, sous réserve de la validation du conseil des études et de la vie universitaire." Le degré d'autonomie du DFP apparaît ainsi comme contraint.

Le DFP possède un numéro d'organisme de formation et dépose chaque année son bilan pédagogique et financier auprès de la DREETS.

La stratégie globale de l'IPG pour la période 2026-2030 est présentée dans une note datée du 22 octobre 2025 et précisant que "chaque école, ainsi que le DFP, déclineront cette note sur la base de leurs spécificités." Dans ce cadre, la feuille de route du DFP adresse 5 axes :

- Développer l'offre de formation en y intégrant les enjeux de soutenabilité ;
- Accroître la coopération avec les écoles ;
- Augmenter la visibilité du DFP auprès des acteurs de son écosystème ;
- Accompagner l'évolution du DFP ;
- Déployer la stratégie du DFP en faveur du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale.

Pour chaque axe, des actions prioritaires et des pilotes sont identifiés et un tableau de suivi a été joint au dossier transmis par le DFP. Toutefois, le jalonnement de ces actions paraît lacunaire et aucun impact budgétaire n'est adressé. Le Comité invite le DFP à se doter d'une feuille de route plus explicite en lien avec la stratégie globale de Grenoble-INP.

La Responsabilité Sociétale et Environnementale est clairement adressée comme un axe stratégique et se trouve déclinée en actions concrètes et régulièrement suivies au CODIR du DFP.

La Directrice du DFP, nommée pour 4 ans à compter du 22 juin 2024, et les membres de son équipe participent aux différentes instances de l'IPG (Directoire, coordination des directeurs administratifs, coordination des directeurs des études).

Le DFP a son propre pôle de communication, dont la stratégie est multicanale (site web, LinkedIn, Youtube, Podcast...).

Les risques induits par la trajectoire de retour à l'équilibre de l'IPG ne sont pas dotés d'une gouvernance explicite au niveau DFP.

Le DFP a développé 2 structures de coopération avec les parties prenantes : un comité d'orientation et un conseil de coordination, dont les rôles et attributions sont clairement établis.

Le DFP est structuré autour d'une direction et de trois pôles métier (création d'offres et relations externes, coordination pédagogique et supports transverses). La Directrice est assistée par une Directrice administrative et par un Directeur pédagogique, dont le poste est vacant depuis Septembre 2023.

Le Comité souhaite attirer l'attention du DFP et de l'IPG non seulement sur la nécessité de pourvoir au poste Directeur pédagogique, inscrit statutairement au règlement intérieur du DFP en date du 30 juin 2022, mais aussi sur l'intérêt que présente l'élaboration de plans de succession pour l'ensemble des postes clés, dont celui de la Directrice au mandat non renouvelable.

La mission du DFP est clairement identifiée comme étant de développer et promouvoir, auprès des entreprises, des offres adaptées à leurs besoins de formation dans les domaines scientifiques portés par l'IPG.

Pour le compte et sous couvert de l'IPG, le Département Formation Professionnelle (DFP) propose des formations certifiantes ou diplômantes, sur catalogue (inter entreprise) ou sur mesure (intra-entreprise).

Dans le cadre de la formation professionnelle, les stagiaires ont accès aux plateformes technologiques de Grenoble INP-UGA qui sont dédiées à la fois à la recherche et la formation.

Le débat d'orientation budgétaire mené annuellement par le directoire, porte sur l'agrégation des différents budgets dans le budget de l'établissement et, et sur un contrat d'objectifs et de moyens (COM) annuel validé conjointement par le directeur de chaque école, ou du département ou du service central de l'IPG et de son administrateur général.

Le DFP assure la conception pédagogique, la promotion commerciale, l'aide au montage du financement et l'ensemble des tâches administratives de suivi. Il s'appuie pour cela sur 24 personnes réparties en trois pôles : création d'offres et relations externes, coordination pédagogique et supports transverses.

Dans le cadre du diplôme de spécialité Génie énergétique et industriel, les activités pédagogiques sont assurées par des enseignants et enseignants-chercheurs des écoles internes de l'IPG, des enseignants de Grenoble Ecole de Management et par des vacataires du monde socio-économique.

Toutefois, le DFP ne dispose d'aucune convention garantissant une mise à disposition pérenne, par les écoles internes de l'IPG, des enseignants et enseignants-chercheurs nécessaires à la bonne tenue du cursus de spécialité.

Le DFP est hébergé dans les locaux de PHELMA, école interne de l'IPG.

Le DFP dépend du système d'information de Grenoble INP-UGA pour la gestion de son parc de matériel informatique. Il s'appuie sur la charte sur l'usage du système information proposée par Grenoble INP-UGA.

Depuis 2017 le DFP est doté d'une comptabilité analytique par formation et par promotion.

Le chiffre d'affaire 2024 s'établit à 1,3 M€, dégageant une marge de 328 k€ après imputation des salaires et prestations des écoles impliquées. Cette marge est redistribuée entre les écoles selon une clé de répartition définie par l'IPG.

Proposé au tarif de 29.400€ par personne, le cursus de spécialité Génie énergétique et industriel présente un seuil d'équilibre à 12 stagiaires.

Analyse synthétique - Mission et organisation

Points forts

- Une équipe DPF très soudée et très motivée pour faire évoluer le département ;
- Une offre diversifiée (stages courts, certificats, diplômes) sur des domaines porteurs ;
- l'historique probant d'un parcours alliant sciences de l'ingénieur et dimension managériale.

Points faibles

- Une ambition stratégique à enrichir d'un volet budgétaire ;
- Un jalonnement à préciser des actions prioritaires ;
- Une disponibilité non assurée des ressources pédagogiques.

Risques

- Une appellation commerciale du parcours ingénieur éloignée du titre officiel du diplôme délivré ;
- Des impacts non mesurés de la trajectoire IPG de retour à l'équilibre.

Opportunités

- La concrétisation des projets en cours : AMI, région AURA, FlexiTLV, Cluster IA ;
- Le développement de nouvelles formations sur les transitions à visée régénérative ;
- Le renforcement de la visibilité internationale (Sénégal, Cameroun, Cote d'Ivoire).

Pilotage, fonctionnement et système qualité

L'organisation du DFP est encadrée par des règlements validés en conseil d'administration et s'appuie sur des processus formalisés, une documentation suivie sous Alfresco et le Cloud UGA, ainsi que sur des outils numériques dédiés à la gestion financière, administrative et de la scolarité.

Depuis 2017, le DFP s'est engagé dans une démarche structurée d'amélioration continue pilotée par une référente qualité dédiée. Cette démarche s'appuie sur une organisation documentaire centralisée, des audits internes, une approche processus et le suivi régulier d'indicateurs.

Le dossier transmis par le DFP présente une cartographie en sept processus (deux dits "pilotage", trois "métier" et deux "support"), chacun soutenu par une fiche détaillant pilote, éléments d'entrée, activités, éléments de sortie, indicateurs et modalités de suivi. Toutefois, les liens entre ces processus et les axes retenus comme prioritaires dans la feuille de route DFP sont peu explicites.

Le DFP évalue la satisfaction de ses parties prenantes à travers des enquêtes régulières auprès des différents intervenants internes ou externes, des réunions de coordination et un dispositif de signalement accessible via son site internet. Les incidents et propositions d'amélioration sont centralisés dans le CRM Agate, analysés mensuellement par le CODIR et suivis lors des revues de processus et des réunions.

Les enseignements font l'objet d'évaluations spécifiques via le dispositif de Grenoble INP-UGA, reposant sur des enquêtes semestrielles ou en fin de spécialisation. Les résultats, incluant des commentaires qualitatifs, sont partagés avec les enseignants et discutés en réunions pédagogiques, conduisant à des ajustements de contenu ou à des plans d'action, dont les évolutions sont communiquées aux stagiaires.

L'établissement a été audité HCERES dans le cadre de INP/UGA. Le DFP a réalisé un audit interne Qualiopi par la cellule qualité UGA, avec aucune non-conformité.

Toutes les recommandations du précédent audits CTI (2020) ont été pris en compte.

Analyse synthétique - Pilotage, fonctionnement et système qualité

Points forts

- Une démarche Qualité construite avec pragmatisme.

Points faibles

- Des enquêtes de satisfaction à renforcer ;
- L'apport peu lisible de la démarche Qualité aux axes stratégiques.

Risques

- La possible démobilisation des équipes devant le Plan de Transformation impulsé par Grenoble INP-UGA.

Opportunités

- L'apport du réseau Qualité Grenoble-UGA.

Ancrages et partenariats

La formation d'ingénieur spécialité Génie énergétique et industriel (GEI) bénéficie d'une implantation au cœur d'un territoire reconnu pour ses activités dans les domaines de l'énergie, de l'industrie et de la transition environnementale.

La majorité des apprenants étant déjà en activité professionnelle, la formation contribue directement au développement des compétences du territoire et à l'évolution des organisations locales. L'ancrage territorial se traduit également par des interventions de professionnels issus du tissu socio-économique local dans les enseignements, ainsi que par l'encadrement de projets d'innovation et de projets de fin d'études en lien avec des problématiques industrielles réelles.

Les entreprises sont impliquées à plusieurs niveaux : accueil des apprenants, contribution à l'encadrement des projets d'innovation et des projets de fin d'études, participation à certains jurys et interventions pédagogiques.

Ces partenariats sont formalisés par des conventions, garantissant un cadre institutionnel clair et pérenne. Les situations professionnelles vécues en entreprise sont pleinement intégrées dans la pédagogie, notamment dans la logique de développement et d'évaluation des compétences.

La dimension innovation est adressée par la mise en œuvre d'un projet au cours du cursus, ainsi que par des enseignements et activités portant sur la transformation des organisations, la transition énergétique et l'innovation industrielle. Ces dispositifs s'appuient sur des problématiques issues du monde professionnel et favorisent le développement de compétences transversales essentielles au métier d'ingénieur.

La dimension entrepreneuriat est abordée principalement sous forme de sensibilisation, en cohérence avec le public de formation continue, majoritairement en emploi. Les apprenants sont amenés à développer une posture d'innovation, de prise d'initiative et de compréhension des enjeux économiques et organisationnels, sans que la création d'entreprise ne constitue un objectif central du diplôme.

Les stagiaires du DFP ont accès aux structures adaptées à l'innovation et l'entrepreneuriat à travers le programme Pépîte Ozer de l'UGA.

Le DFP est membre de plusieurs réseaux nationaux en lien avec la formation professionnelle et bénéficie de l'inscription de Grenoble INP-UGA dans des réseaux nationaux structurants de l'enseignement supérieur.

La formation GEI étant proposée exclusivement en formation continue, le développement de partenariats internationaux structurés sous forme de mobilités diplômantes ne constitue pas un axe central du cursus. La dimension internationale est intégrée au cursus par certains contenus pédagogiques et par l'exigence d'un niveau B2 en anglais pour la délivrance du diplôme.

Toutefois, le DFP a inscrit dans sa stratégie le développement de coopérations à l'international avec des universités africaines (Université Rose Dieng France Sénégal). Par ailleurs, le DFP participe à deux projets européens en microélectronique (Greenships, FAMES).

Analyse synthétique - Ancrages et partenariats

Points forts

- Un ancrage territorial solide et cohérent avec l'écosystème grenoblois ;
- Des partenariats entreprises bien intégrés au cursus ;
- Le recours à des situations professionnelles réelles ;
- Une bonne insertion dans des cadres nationaux structurants ;
- Une pédagogie en lien avec les problématiques industrielles contemporaines.

Points faibles

- Une capacité limitée de prospection et de renouvellement des partenariats.

Risques

- La concentration des partenariats sur un périmètre géographique restreint ;
- Les contraintes budgétaires des entreprises face au coût de la formation GEI.

Opportunités

- La mutualisation des relations entreprises à l'échelle UGA ;
- Le développement de la visibilité à l'international.

Formation d'ingénieur

Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique de Grenoble, spécialité Génie énergétique et industriel
Formation continue (FC) sur le site de Grenoble

Eléments transverses

Le projet de formation du diplôme d'ingénieur spécialité Génie énergétique et industriel s'inscrit dans une logique clairement identifiée de formation continue longue, destinée à des professionnels en activité. Il repose sur une analyse des besoins des entreprises du territoire et sur l'évolution des métiers d'ingénieur dans les domaines de l'énergie, de l'industrie et des transitions environnementales.

Le projet apparaît cohérent, lisible et en adéquation avec le public visé.

Toutefois, la formalisation des arbitrages académiques propres au diplôme pourrait être renforcée afin de distinguer plus nettement le pilotage du projet d'ingénieur de la stratégie globale de formation professionnelle.

Le diplôme repose sur un référentiel de compétences explicite, adossé à la fiche RNCP 39670, structuré autour de compétences scientifiques, techniques, managériales et transversales. La démarche compétences est progressivement déployée sur l'ensemble du cursus, avec des critères d'exigence intégrant résultats, méthodes, soutenabilité, éthique et interactions professionnelles.

Les compétences sont évaluées à partir de situations vécues en entreprise, de projets académiques et d'un projet de fin d'études, appuyés par un dispositif d'autoévaluation et de cahier de preuves.

Un point de vigilance concerne toutefois la démonstration formelle du niveau ingénieur pour l'ensemble des compétences, notamment dans les spécialisations, afin de garantir une homogénéité des exigences et des modalités d'évaluation.

La formation est organisée sur trois années, selon un rythme d'alternance d'une semaine en formation et trois semaines en entreprise, permettant une intégration continue des apprentissages académiques dans le contexte professionnel. Le cursus comprend un tronc commun couvrant les fondamentaux scientifiques, techniques et managériaux, complété par deux spécialisations choisies par l'apprenant, ainsi qu'un projet d'innovation en deuxième année et un projet de fin d'études de cinq mois.

La maquette pédagogique sur 6 semestres consécutifs comporte 1.060 heures auxquelles s'ajoute un PFE sur 20 semaines, soit 700 heures. dont 760 heures de tronc commun, 300 heures d'options et 700 heures de PFE. Les sciences de base et les techniques générales représentent 21% des heures maquettes, les sciences de spécialité 42%, les langues vivantes 7% et les SHEJS 30%.

Le Comité invite le DFP à finaliser le déploiement de maquettes semestrialisées pour la rentrée universitaire 2026-27.

L'alternance régulière permet aux apprenants de mobiliser immédiatement les connaissances acquises en formation dans leur environnement professionnel. Les situations de travail réelles servent de support aux apprentissages, notamment dans le cadre des projets, de l'évaluation des compétences et du projet de fin d'études.

Les entreprises sont impliquées dans le suivi de leur apprenants, l'encadrement de projets et, ponctuellement, dans les jurys. Cette articulation étroite renforce l'adéquation du diplôme avec les besoins des organisations et favorise l'employabilité.

Toutefois, le pilotage académique des situations professionnelles mobilisées mériterait un cadrage plus rigoureux afin de garantir que les exigences du niveau ingénieur soient homogènes et indépendantes des contextes spécifiques des entreprises d'accueil.

L'exposition à la recherche se limite aux cours avec les enseignants chercheurs qui explicitent les démarches scientifiques, les questionnements méthodologiques et les incertitudes propres à la

production de connaissances.

Toutefois, par l'intermédiaire des projets, les apprenants sont placés dans une posture réflexive, les conduisant à analyser leurs pratiques professionnelles à l'aide d'outils scientifiques et interdisciplinaires, notamment dans les modules d'éthique, de RSE et de gestion des connaissances. Les projets académiques et le projet de fin d'études favorisent le raisonnement inductif, l'analyse critique des sources et la prise de recul, y compris sur l'usage de l'IA générative.

La responsabilité sociétale et environnementale constitue une dimension transversale fortement intégrée au cursus. Elle est abordée à travers des modules dédiés dès la première année, puis approfondie en deuxième et troisième années, notamment via des enseignements portant sur l'analyse du cycle de vie, la santé et sécurité au travail, la qualité de vie au travail, l'éthique de l'ingénieur et les risques géopolitiques.

Ces thématiques sont également déclinées dans les spécialisations, en lien avec la performance énergétique, l'écoconception, la durabilité des systèmes industriels, le numérique responsable et l'innovation collaborative. Le projet de fin d'études intègre explicitement une réflexion sur la responsabilité individuelle et collective de l'ingénieur.

Par le biais d'un projet en deuxième année, les apprenants sont amenés à identifier des problématiques issues de situations professionnelles, à proposer des solutions innovantes et à formaliser des preuves de concept, en mobilisant des compétences techniques, organisationnelles et socio-économiques.

Ce projet permet une expérimentation complète du processus d'innovation, depuis l'idéation jusqu'à la soutenance devant jury. Des dispositifs complémentaires, tels que les open badges innovation et engagement, viennent reconnaître ces compétences.

L'entrepreneuriat est abordé principalement sous forme de sensibilisation, en cohérence avec le public salarié. L'ensemble est adapté au positionnement du diplôme.

Le Comité invite toutefois le DFP à renforcer les modalités d'évaluation des compétences acquises sur les thématiques innovation et entrepreneuriat afin d'éviter une approche limitée à une simple sensibilisation.

La formation vise le développement de la capacité à évoluer dans un contexte international et multiculturel, en cohérence avec les exigences du métier d'ingénieur. Elle comprend des enseignements dédiés en anglais, des modules de communication interculturelle, d'efficacité collective et d'analyse des risques géopolitiques. Le niveau B2 en anglais est requis pour la délivrance du diplôme.

La compétence interculturelle est évaluée à partir d'expériences professionnelles ou personnelles variées (sans mobilité), attestées et analysées par les apprenants. Ces modalités prennent en compte la diversité des situations des publics en formation continue.

Le Comité invite le DFP à enrichir le cursus GEI par la formalisation et l'exploitation de partenariats académiques internationaux.

La cohérence entre les compétences visées et le programme de formation est appuyée par des matrices de liaison entre unités d'enseignement et compétences pour chaque année du tronc commun, ainsi que par le projet de fin d'études. Ces outils permettent une articulation claire entre apprentissages académiques, situations professionnelles et évaluation des compétences.

Les spécialisations complètent le tronc commun et contribuent à la couverture de l'ensemble du référentiel de compétences, avec une évaluation par jury. Le rythme d'alternance favorise une mobilisation continue des acquis en entreprise.

La cohérence globale est satisfaisante.

Le Comité invite toutefois le DFP à préciser et renforcer les modalités d'évaluation des compétences acquises dans les options proposées.

La formation d'ingénieur GEI étant proposée exclusivement en formation continue, aucune césure n'est prévue dans le cursus.

Les enseignements alternent apports théoriques, travaux dirigés, études de cas, mises en situation et projets collectifs, en lien direct avec les situations professionnelles des apprenants.

Un dispositif de mise à niveau scientifique (RESSUP) est proposé en amont afin de tenir compte de l'hétérogénéité des parcours initiaux.

L'approche par compétences est structurée par des phases d'autoévaluation, un cahier de preuves et des évaluations par les pairs, favorisant une posture réflexive. Le projet d'innovation et le projet de fin d'études constituent des temps forts d'apprentissage intégratif.

Le Comité invite le DFP à formaliser plus explicitement la charge de travail attendue hors périodes présentielle, afin d'en garantir la soutenabilité.

Le DFP ne dispose d'aucune équipe pédagogique en propre et s'appuie sur les ressources enseignants et enseignants-chercheurs des écoles internes de l'IPG ou des écoles partenaires ainsi que sur des vacataires issus socio-économiques. Selon l'année et selon les spécialisations, entre 30 et 50% des enseignements sont dispensés par des intervenants extérieurs (professionnels de l'industrie ou indépendants).

Le suivi des apprenants est assuré par un accompagnement individualisé, des jurys annuels et des dispositifs de détection des situations à risque. Les enseignements font l'objet d'évaluations régulières par les apprenants, dont les résultats sont communiqués aux enseignants.

Le Comité attire l'attention du DFP et de l'IPG sur la nécessité de garantir la disponibilité des enseignants et enseignants-chercheurs nécessaires à la stabilité académique du cursus GEI, par exemple au travers de conventions entre le DFP et les écoles internes de l'IPG et les écoles partenaires.

La formation GEI ne relève pas du cadre des formations d'ingénieur de spécialisation.

La formation d'ingénieur GEI est intégralement dispensée en formation continue.

Le diplôme d'ingénieur GEI est accessible par la voie de la VAE, selon des procédures clairement définies et conformes au cadre réglementaire. Le processus comprend une phase de recevabilité, un accompagnement optionnel et une évaluation par un jury composé d'un enseignant-chercheur, d'un professionnel et d'un représentant de l'établissement.

La validation s'appuie sur le référentiel de compétences du diplôme et peut être totale ou partielle. L'exigence d'un niveau B2 en anglais est requise pour la délivrance complète du diplôme.

Le Comité invite le DFP à renforcer la traçabilité des exigences et décisions des jurys, afin d'assurer l'homogénéité des diplômés délivrés.

Bien que s'appuyant sur différentes écoles internes de l'IPG et sur des établissements partenaires, le cursus GEI n'est pas organisé dans un cadre multisites à diplôme unique au sens du référentiel CTI.

La formation d'ingénieur GEI est intégralement dispensée en formation continue et présente une architecture globale cohérente avec les attendus du référentiel R&O.

Analyse synthétique - Formation d'ingénieur

Points forts

- L'adéquation du cursus GIE aux besoins exprimés par les industriels ;
- L'effectif restreint permettant un accompagnement individualisé ;
- Une approche compétences favorisant la réflexivité et la prise de recul ;
- L'intégration des situations professionnelles ;
- Des dispositifs pédagogiques actifs adaptés à un public d'apprenants déjà inscrits dans le monde du travail ;
- La prise en compte des sciences humaines et sociales, de l'éthique, de la RSE et des problématiques santé-sécurité,

Points faibles

- Une semestrialisation restant à déployer ;
- Un pilotage académique des partenariats entreprises peu formalisé ;
- La définition et l'harmonisation des critères d'évaluation des compétences ;
- Un adossement à la recherche, réel dans les pratiques pédagogiques, mais à l'évaluation lacunaire ;
- Un encadrement pédagogique peu explicite des intervenants socio-économiques ;
- La dimension entrepreneuriat sans évaluation dédiée ;
- L'absence de partenariats académiques sur le critère internationalisation.

Risques

- Les contraintes budgétaires des entreprises face au coût de la formation GIE ;
- L'impact, sur la disponibilité des ressources pédagogiques, de la feuille de route IPG "retour à l'équilibre".

Opportunités

- L'enrichissement de l'offre par l'ouverture de nouveaux certificats.

Recrutement des élèves-ingénieurs

L'objectif du processus d'admission est d'accueillir 24 stagiaires parmi des salariés qui cherchent à devenir ingénieur avec l'accord et le soutien de leur employeur.

Le recrutement est sur dossier. Le DFP organise des sessions de réunions d'information auprès des potentiels candidats et des responsables Ressources Humaines des entreprises. Une chargée d'affaires présente l'offre de formation du DFP tout au long de l'année.

Le diplôme est ouvert aux candidats ayant validé un diplôme de niveau Bac+2 technique ou scientifique, et 3 ans d'expériences professionnelles significatives.

Le dossier du candidat est évalué sur la base de son curriculum vitae, de son ou ses diplômes et certificats professionnels, et d'une lettre de motivation. Un test de positionnement en sciences, rédaction et anglais est ensuite effectué, avant l'entretien final avec deux responsables pédagogiques de Grenoble INP-UGA et Grenoble Ecole de Management.

L'admission n'est prononcée que si le soutien financier est assuré par contribution de l'entreprise, soutien des agences de l'état ou de la communauté locale.

Le test de positionnement en sciences effectué lors de l'évaluation du dossier du candidat et l'entretien final avec deux responsables pédagogiques de Grenoble INP-UGA et Grenoble Ecole de Management mène à proposer à certains candidats la réalisation d'une remise au niveau avant d'intégrer la formation (typiquement dispensée aux mois de juin et juillet) ; 55% des stagiaires choisissent cette option.

Sur les 5 dernières promotions intégrées, les stagiaires sont à 51% titulaire d'un BTS, 27% d'une licence ou licence PRO, 19% d'un DUT et 1% d'un master. Le taux de féminisation avoisine les 30%.

Analyse synthétique - Recrutement des élèves-ingénieurs

Points forts

- Un processus de recrutement bien établi ;
- La possibilité d'une mise à niveau à l'entrée du cursus.

Points faibles

- La cohérence entre le titre officiel du diplôme (GEI) et son nom de marque (IMT).

Risques

- L'évolution des règles de financement de la formation continue ;
- Les difficultés à concilier vie personnelle, vie professionnelle et exigences du cursus.

Opportunités

- La densité locale d'entreprises susceptibles d'avoir besoin de ressources dans la spécialisation proposée.

Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

Les admis reçoivent avant la rentrée les documents nécessaires à leur intégration : lettre de convocation à la réunion de rentrée, calendrier d'alternance des 3 années, emploi du temps de la 1ère semaine, règlement de scolarité, règlement intérieur, cahier pédagogique, livret d'accueil.

L'organisation du DFP, dont la référente handicap, le site et les attendus de la formation sont présentés lors de la journée de rentrée.

Les stagiaires GEI ont accès aux restaurants universitaires et aux salles multimédias. Toutefois, du fait de leurs profils et activités, ils sont peu intégrés dans les activités associatives proposées sur le campus UGA.

Analyse synthétique - Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

Points forts

- Un processus d'intégration bien établi.

Points faibles

- Pas d'observation.

Risques

- Pas d'observation.

Opportunités

- L'accueil de stagiaires internationaux.

Insertion professionnelle des diplômés

Les stagiaires ont déjà une trajectoire en entreprise avant de commencer la formation GEI. Ils bénéficient toutefois d'un accompagnement individualisé et ont accès au Career Center.

Le DFP réalise des enquêtes à 10 mois (taux de réponse ~80%) et à 24 mois (taux de réponse ~45%).

Les 15 diplômés de 2024 ayant répondu à l'enquête 10 mois sont en emplois, 86 % sont restés dans leur entreprise et 93 % ont changé de situation avec une augmentation de salaire de 5 à 12 k€/an, tous étant maintenant au statut cadre.

Les fonctions occupées après la formation correspondent à celles ciblées dans la fiche RNCP du diplôme de spécialité GEI.

Les trajectoires professionnelles au-delà de l'enquête 24 mois ne font pas l'objet d'un processus structuré de suivi.

Analyse synthétique - Insertion professionnelle des diplômés

Points forts

- Un excellent taux de réussite ;
- Un cursus valorisant et assurant une progression de carrière pour les diplômés.

Points faibles

- Des taux de réponse perfectibles sur enquêtes à 24 mois ;
- La méconnaissance de l'évolution professionnelle des diplômés à 5, 10 et 15 ans ;
- La valorisation d'exemples de création ou reprise d'activité.

Risques

- Pas d'observation.

Opportunités

- La constitution d'une communauté d'Alumni GEI.

Synthèse globale de l'évaluation

S'appuyant sur les différentes écoles de Grenoble-INP, le cursus de spécialité GEI démontre sa capacité à satisfaire pleinement aux attentes des entreprises et des salariés.

La semestrialisation des enseignements, la sécurisation des ressources pédagogiques et le renforcement des modalités d'évaluation des compétences constituent des pistes de progrès sur lesquelles l'équipe DFP a initié des chantiers prometteurs.

Analyse synthétique globale

Points forts

- Une équipe DFP très soudée et très motivée au service des apprenants ;
- Un ancrage territorial solide et une bonne adéquation du cursus GEI aux besoins exprimés par les industriels ;
- Une taille de promotion propice à un accompagnement individualisé ;
- Une approche compétences intégrant réflexivité et prise de recul sur des situations professionnelles réelles ;
- Des dispositifs pédagogiques adaptés à un public déjà inscrit dans le monde du travail ;
- Des processus de recrutement et d'intégration bien établis ;
- Un excellent taux de réussite.

Points faibles

- L'écart important entre titre officiel du diplôme (GEI) et nom de marque (IMT) ;
- Une notoriété limitée hors région AURA combinée à une capacité limitée de prospection ;
- Des maquettes non encore semestrialisées ;
- Des modalités et critères d'évaluation lacunaires sur certaines compétences ;
- La sécurisation non formalisée des ressources pédagogiques nécessaires au cursus ;
- Un apport peu lisible de la démarche Qualité aux initiatives stratégiques.

Risques

- La possible démobilitation des équipes devant le plan de transformation impulsé par Grenoble-INP ;
- La concentration des partenariats sur un périmètre géographique restreint ;
- La multiplicité des acteurs sur le domaine de la formation continue ;
- Les contraintes budgétaires des entreprises face au coût de la formation GEI.

Opportunités

- La mutualisation de services à l'échelle UGA (Qualité, relations entreprises,...) ;
- Le développement de nouvelles formations sur les transitions à visée régénérative ;
- Le renforcement de la visibilité internationale (Sénégal, Cameroun, Cote d'Ivoire) ;
- La constitution d'une communauté spécifique d'Alumni GEI ;
- Le suivi des évolutions professionnelles à 5, 10 et 15 ans.

Glossaire général

A

ATER - Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
ATS (Prépa) - Adaptation technicien supérieur

B

BCPST (classe préparatoire) - Biologie, chimie, physique et sciences de la terre
BDE - BDS - Bureau des élèves - Bureau des sports
BIATSS - Personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé
BTS - Brevet de technicien supérieur

C

C(P)OM - Contrat (pluriannuel) d'objectifs et de moyens
CCI - Chambre de commerce et d'industrie
Cdefi - Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs
CFA - Centre de formation d'apprentis
CGE - Conférence des grandes écoles
CHSCT - Comité hygiène sécurité et conditions de travail
CM - Cours magistral
CNESER - Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche
CNRS - Centre national de la recherche scientifique
COMUE - Communauté d'universités et établissements
CPGE - Classes préparatoires aux grandes écoles
CPI - Cycle préparatoire intégré
CR(N)OUS - Centre régional (national) des œuvres universitaires et scolaires
CSP - catégorie socio-professionnelle
CVEC - Contribution vie étudiante et de campus
Cycle ingénieur - 3 dernières années d'études sur les 5 ans après le baccalauréat

D

DD&RS - Développement durable et responsabilité sociétale
DGESIP - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
DUT - Diplôme universitaire de technologie (bac + 2) obtenu dans un IUT

E

EC - Enseignant chercheur
ECTS - European Credit Transfer System
ECUE - Eléments constitutifs d'unités d'enseignement
ED - École doctorale
EESPIG - Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général
EP(C)SCP - Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
EPU - École polytechnique universitaire
ESG - Standards and guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area
ETI - Entreprise de taille intermédiaire
ETP - Équivalent temps plein
EUR-ACE® - Label "European Accredited Engineer"

F

FC - Formation continue
FFP - Face à face pédagogique
FISA - Formation initiale sous statut d'apprenti
FISE - Formation initiale sous statut d'étudiant
FISEA - Formation initiale sous statut d'étudiant puis d'apprenti
FLE - Français langue étrangère

H

Hcéres - Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR - Habilitation à diriger des recherches

I

I-SITE - Initiative science / innovation / territoires / économie dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français
IATSS - Ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé
IDEX - Initiative d'excellence dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français

IDPE - Ingénieur diplômé par l'État

IRT - Instituts de recherche technologique
ITII - Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie
ITRF - Personnels ingénieurs, techniques, de recherche et formation
IUT - Institut universitaire de technologie

L

L1/L2/L3 - Niveau licence 1, 2 ou 3
LV - Langue vivante

M

M1/M2 - Niveau master 1 ou master 2
MCF - Maître de conférences
MESRI - Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
MP (classe préparatoire) - Mathématiques et physique
MP2I (classe préparatoire) - Mathématiques, physique, ingénierie et informatique
MPSI (classe préparatoire) - Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur

P

PACES - première année commune aux études de santé
ParcourSup - Plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France.
PAST - Professeur associé en service temporaire
PC (classe préparatoire) - Physique et chimie
PCSI (classe préparatoire) - Physique, chimie et sciences de l'ingénieur
PeiP - Cycle préparatoire des écoles d'ingénieurs Polytech
PEPITE - Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
PIA - Programme d'Investissements d'avenir de l'État français
PME - Petites et moyennes entreprises
PRAG - Professeur agrégé
PSI (classe préparatoire) - Physique et sciences de l'ingénieur
PT (classe préparatoire) - Physique et technologie
PTSI (classe préparatoire) - Physique, technologie et sciences de l'ingénieur
PU - Professeur des universités

R

R&O - Référentiel de la CTI : Références et orientations
RH - Ressources humaines
RNCP - Répertoire national des certifications professionnelles

S

S5 à S10 - Semestres 5 à 10 dans l'enseignement supérieur (= cycle ingénieur)
SATT - Société d'accélération du transfert de technologies
SHEJS - Sciences humaines, économiques juridiques et sociales
SHS - Sciences humaines et sociales
SYLLABUS - Document qui reprend les acquis d'apprentissage visés et leurs modalités d'évaluation, un résumé succinct des contenus, les éventuels prérequis de la formation d'ingénieur, les modalités d'enseignement.

T

TB (classe préparatoire) - Technologie, et biologie
TC - Tronc commun
TD - Travaux dirigés
TOEFL - Test of English as a Foreign Language
TOEIC - Test of English for International Communication
TOS - Techniciens, ouvriers et de service
TP - Travaux pratiques
TPC (classe préparatoire) - Classe préparatoire, technologie, physique et chimie
TSI (classe préparatoire) - Technologie et sciences industrielles

U

UE - Unité(s) d'enseignement
UFR - Unité de formation et de recherche.
UMR - Unité mixte de recherche
UPR - Unité propre de recherche

V

VAE - Validation des acquis de l'expérience